

**La défense des droits sociaux, c'est la
défense d'un bien commun : celui de la
pensée et de l'imaginaire.**

INFORMEZ-VOUS

documents, rendez-vous —AG tous les vendredi, 18h

Coordination des Intermittents et Précaires d'Île de France

14/16 quai de la Charente, 75019 Paris — 01 40 34 59 74

<http://cip-idf.ouvaton.org>

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.